

EXPLORER SES COMPETENCES Pour construire son avenir professionnel

Objectifs

- Faire définir un projet professionnel réaliste et réalisable sur le territoire français à un public en difficulté d'insertion ; avec des places réservées à des personnes diplômées dans un pays étranger, dont le diplôme n'est pas reconnu en France ou ne sachant pas comment l'exploiter sur le marché français, et qui se trouvent en difficulté pour envisager un autre métier ou aborder cette phase d'adaptation.
- Faciliter la mise en œuvre d'un parcours d'insertion professionnel pour les résidents des quartiers prioritaires de la politique de la ville pour une meilleure égalité des chances.
- Donner aux participants les capacités de valoriser leurs compétences et de gagner en confiance en soi pour aborder le marché du travail.

Description

L'action est à destination de demandeurs d'emploi. L'évaluation dynamique de leurs compétences, de leurs aptitudes et de leurs expériences permettra l'émergence de 1 à 2 projets professionnels par participant. Ce bilan sera organisé autour de deux modalités : des ateliers collectifs et des entretiens individuels. Les démarches entreprises seront cadrées via un plan d'action personnalisé.

Public concerné

- Personnes souhaitant définir ou confirmer un projet professionnel
- Personnes titulaires d'un diplôme (au minimum un bac) dans leur pays d'origine et/ou ayant exercé dans leur domaine de formation avec la volonté d'envisager un autre métier que celui pour lequel elles s'étaient initialement destinées,
- Personnes ayant un niveau FLE A2 minimum, en capacité de comprendre à l'écrit et à l'oral un vocabulaire abordant des notions de savoirs, savoir-être et savoir-faire,
- Personnes autonomes avec l'outil bureautique.

Méthodologie

La pédagogie place le bénéficiaire au cœur du dispositif à travers une méthodologie participative et interactive. Notre accompagnement, pragmatique et concret, alternera : entretiens individuels, tests et questionnaires, portefeuille de compétences, travail documentaire et enquêtes de terrain. L'action permet de valoriser les compétences et les expériences vers un projet structuré et ancré dans le contexte actuel. Il s'agit de s'accorder du temps pour effectuer le bilan de son parcours et envisager son avenir professionnel en lien avec sa vie personnelle.

On explorera :

- Les envies, les rêves professionnels,
- Les compétences, aptitudes, intérêts et aspirations,
- Les contextes favorables à l'épanouissement,
- La personnalité et les valeurs

Au travers de deux phases :

- Phase d'investigation

Analyser les valeurs, les motivations et les intérêts professionnels et personnels

Dresser le profil personnel : attitudes, type relationnel

Identifier les compétences et les aptitudes professionnelles et personnelles

Déterminer les possibilités d'évolution professionnelle

- Phase de conclusion

Formuler le ou les projets professionnels retenus

Définir le plan d'action et les étapes du parcours du ou des projets

Présenter le document de synthèse écrite

Utiliser ses atouts. L'action s'inscrit dans une démarche dynamique, centrée sur le changement personnel et professionnel. C'est un levier qui permet de dynamiser sa carrière et d'anticiper les évolutions du marché.

Durée et rythme

L'action est proposée pour 1 groupe de 8 personnes maximum.

Un diagnostic individuel permettra d'informer les participants, d'évaluer le niveau de compréhension du français et l'adéquation de leurs besoins au regard de l'action.

L'action s'organisera sur 8 semaines réparties en 4 séances collectives et 3 temps d'entretiens individuels pour chacun des participants.

Les participants auront un atelier ou un entretien individuel par semaine ; ce rythme leur permettant de poursuivre le travail à leur domicile de manière autonome entre chaque séance.

Cette organisation a pour but de favoriser une mobilisation constante pendant toute la durée de l'action et de permettre à chacun d'assimiler les acquis. Lors de la dernière semaine, un entretien individuel permettra à chacun de dresser un bilan de l'action et d'élaborer son plan d'actions.

Déroulement prévisionnel

Séance 1 – Entretien diagnostic (Entretien individuel : 1 heure par bénéficiaire)

Accueil, présentation, contenu, modalités

Evaluation niveau français

Entretien individuel d'évaluation

Séance 2 - Analyse du parcours et des compétences (Collectif de 3 heures)

Contractualisation et remise du planning

Bilan des formations, des expériences professionnelles, des expériences extra-professionnelles

Séance 3 - Connaissances de soi (Collectif de 2 heures)

Tests de connaissance de soi

Identifier ses intérêts

Séance 4 - Entretien individuel (Entretien individuel : 2 heures par bénéficiaire)

Débriefing du parcours et des tests : éléments révélés et à valoriser

Séance 5 - Logiciel Transférance (2 séances collectives de 1.5 heure)

Atelier 5.1 : passage du test sur ordinateur

Atelier 5.2 : exploration des métiers Enquête métier (collectif de 30 minutes), préparation des enquêtes et des démarches, travail sur les descriptifs de postes et des cibles

Séance 6 - Entretiens individuels (1.5 heure par personne)

Pistes dégagées et point sur les démarches

Enquêtes métiers Semaine (autonomie des participant-e-s)

Séance 7 - Bilans individuels (1.5 heure par personne)

Mesures des écarts éventuels, perspectives

Synthèse du bilan et plan d'actions

Évaluation de l'action